



Le *COURRIER* municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 29 mars 2019

Numéro 2

Sommaire

- Mission et enjeux du Conseil de Fabrique
- Mission et enjeux de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux
- Réouverture de l'Éco-centre le 17 avril
- Pâques en biblio et autres rendez-vous culturels
- Un rappel du règlement sur le colportage

**SÉANCES
ORDINAIRES
DU CONSEIL**
8 avril 2019
13 mai 2019
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK
[www.facebook.com/
VilledeTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/)

Il veille sur Trois-Pistoles depuis plus de 130 ans Un temple nous a été légué... il faudrait peut-être le protéger

On les voit s'effriter ou devoir changer de vocation, à la fois victimes de l'usure du temps et d'une reformulation du concept de communauté. Vigiles autrefois inébranlables, les églises paroissiales voient leurs assises être minées par une désertion des lieux du culte qui se manifeste avec une acuité qui peut varier d'une communauté à l'autre, mais qui n'en reste pas moins évidente. Trois-Pistoles n'échappe pas à ce phénomène: son église, majestueuse et imposante, porte le poids de ses plus de 130 ans d'existence et sa nef se refroidit du peu d'appelés qui la fréquentent. Mais tout n'est pas sombre et si c'est la foi chrétienne des ancêtres qui aura permis au temple de se dresser dans tant de splendeur, c'est aujourd'hui un devoir de mémoire qui se manifeste, avec courage et conviction, et qui se traduit par une prise de conscience de plus en plus partagée en regard de la sauvegarde du temple.

Ce sont des gens dévoués et convaincus qui portent l'étendard, regroupés en deux organismes dont les missions diffèrent, mais pour lesquels l'objectif ultime reste le même: honorer ce devoir de mémoire par la sauvegarde du temple. L'un, le Conseil de Fabrique de l'église Notre-Dame-des-Neiges, s'acquitte de tâches administratives qui virent souvent au casse-tête; l'autre, la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Trois-Pistoles, s'ingénie à rendre visibles la majesté et l'unicité des lieux ainsi que leur richesse culturelle, historique et d'un immense potentiel. Les deux œuvrent en complémentarité,

se butent aux mêmes irritants en termes de recrutement de ressources et de bénévoles, se plient à des exercices budgétaires qui pourraient en rebuter plus d'un, caressent de grands projets et entretiennent de grandes ambitions quand bien même se profile le spectre d'amères déceptions. Mais au-delà de telles considérations, les deux voient toujours plus loin, plus grand, gèrent le quotidien tout en planifiant pour l'avenir, se dressent devant les défis les plus exigeants.

« Nous souhaiterions que le plus de citoyens possibles se fassent des ambassadeurs de la sauvegarde de l'église », martèle la présidente du Conseil de Fabrique, madame Christine Dubé. « Il faut se montrer imaginatifs, toujours miser sur la plus grande qualité possible, que ce soit en termes d'accueil des visiteurs comme de produits à leur offrir », renchérit la vice-présidente de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux, madame Claudine April. À ces voix commence à s'en ajouter d'autres, dont celle de la Ville de Trois-Pistoles. « C'est un lieu unique qu'il serait impossible de reproduire de nos jours, c'est un legs qui nous interpelle par toute la luminosité et l'émotion qu'il dégage », n'hésite pas à exprimer le maire de la Ville, monsieur Jean-Pierre Rioux.

Un temple nous a été légué... il faudrait peut-être le sauvegarder. Nos ancêtres nous ont laissé un message... il faudrait peut-être l'écouter. La présidente du Conseil de Fabrique, Christine Dubé, nous traduit à sa façon ce message ancestral: « L'église Notre-Dame-des-Neiges, par son architecture unique, voire exceptionnelle, permet au profane de côtoyer le sacré ». A la

Corporation du patrimoine et du tourisme religieux, on nous permet de jeter un œil sur le livre des visiteurs et d'y relever ce commentaire: « Je n'ai rien vu d'aussi magnifique même pendant tous mes voyages à l'étranger ». Et à la Ville de Trois-Pistoles, on rappelle que cette imposante église est et restera le monument le plus représentatif du milieu, tant pour l'œil du visiteur que pour la fierté de ceux et celles qui résident à l'ombre de ses cinq clochers.

Que ce soit au Conseil de Fabrique ou à la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux, le même constat s'impose: il y a un risque d'essoufflement. « Seulement pour le chauffage de l'église et du presbytère, il nous en coûte 60 000 \$ par année », nous révèle la présidente du Conseil de Fabrique. C'est énorme. Et c'est sans compter tout le reste. En contrepartie, les revenus diminuent. « Nous constatons qu'à peine un paroissien sur trois s'acquitte de sa capitation », déplore-t-elle. À 50 \$ par année par adulte, cette obligation morale ne représente pourtant que moins de 1 \$ par semaine.

L'évidence crève les yeux: ce legs unique, irremplaçable, ne pourra survivre sans une appropriation collective. Il revient à la population de reprendre le flambeau des bâtisseurs et d'aller au-delà de « l'attachement sentimental » pour manifester sa solidarité patrimoniale, sa capacité à honorer son identité historique, sa compréhension de l'enjeu qui se vit aujourd'hui même: si le temple se détériore, c'est aussi un grand pan du tissu social pistolois qui sera irrémédiablement fissuré. Il y a là un devoir de mémoire qui nous interpelle fortement.

Un temple nous a été légué... il faudrait peut-être le protéger

Un Conseil de Fabrique pour relever les défis au quotidien

Le Conseil de Fabrique de l'église Notre-Dame-des-Neiges n'accapare peut-être pas la une des médias par ses sorties fracassantes ou ses coups d'éclat, mais il reste que le quotidien de l'organisme n'est pas anodin, pour peu qu'on y regarde de plus près. Héritier d'une tradition de paroissiens engagés qui ont vécu les premiers temps de la fondation de Trois-Pistoles, qui ont longé les berges du grand fleuve avant de s'établir « en haut », qui étaient aux premières loges lors de la célèbre saga de la guerre des clochers, l'actuel Conseil de Fabrique perpétue cette mission plus que centenaire de voir à la bonne administration des biens de la paroisse. Sachant que l'église est avant tout un lieu de prières et de rencontres pour le développement de la foi chrétienne, le travail de la Fabrique passe plus souvent qu'autrement inaperçu, ce qui n'enlève rien à l'ampleur de la tâche ou à la complexité de certains dossiers.

Ces actuels défenseurs du temple sont au nombre de sept: Guy-Lin Dubé, Nicole Sirois, Germain Desjardins, Renald Morais, Jacqueline Michaud, l'abbé Yves Pelletier et la présidente Chris-

tine Dubé, qui est de retour à Trois-Pistoles après avoir fait carrière en enseignement en Ontario. C'est là l'équipe qui a pour tâche d'administrer les biens de la paroisse, ce qui implique l'entretien et les rénovations de l'église et du presbytère, l'entretien du cimetière et du parc de l'église en plus de la gestion des affaires courantes, soit d'assumer les frais administratifs et d'assurer les salaires des prêtres, de l'agente de pastorale, de la secrétaire et du bedeau.

On comprendra facilement que le volet consacré au financement est au cœur des préoccupations du Conseil. « Notre principale source de financement demeure la capitation, mais la réponse des paroissiens envers cette obligation morale est mitigée alors que seulement un paroissien sur trois s'en acquitte », déplore la présidente qui ajoute qu'à 50 \$ par adulte par année, cette obligation revient à moins de 1 \$ par semaine. Les seules autres sources de revenus sont les quêtes lors des messes, mais il ne s'en célèbre plus que trois par mois; les funérailles, mais ce ne sont pas toutes les familles qui ont recours aux services liturgiques dans ces cas; les mariages et les baptêmes qui se font moins

nombreux et les dons, qu'on souhaiterait plus nombreux.

Aux prises avec des revenus qui stagnent et des dépenses qui prennent le chemin inverse, le Conseil de Fabrique n'a d'autre choix que de diversifier ses sources de revenus avec la location d'espaces au presbytère et à l'église, la loterie pastorale, les bingos, cocktails dînatoires, bazars ou dîners aux crêpes. Les activités organisées par la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux permettent aussi à la Fabrique de toucher des redevances.

Les défis sont nombreux: c'est le système de son qui flanche, c'est la télédiffusion des messes qui exige une mise à niveau technique, c'est le toit de la charnière qu'il faut retaper ou l'accès à la chapelle par le portique sud. Et ils sont toujours complexes, du fait du caractère patrimonial de l'église: toute intervention de restauration doit être exécutée dans les règles de l'art les plus strictes. Au plus proche horizon, il faudra restaurer le dôme, une tâche colossale et... onéreuse. Qu'à cela ne tienne, le Conseil de Fabrique garde le cap: l'église doit être préservée. Il a mis la table pour gagner... on pourrait peut-être s'y installer.

Un temple nous a été légué... il faudrait peut-être le protéger

Une Corporation du patrimoine et du tourisme religieux pour en assurer le rayonnement

Il y a eu les Rita Levesque, Rachel D'Amours, Rachel Belzile et combien d'autres qui, des années durant, ont accueilli visiteurs et curieux, leur vantant les beautés et particularités de l'église. Cet engagement des bénévoles de la première heure allait tracer la voie à une organisation solidement structurée qui voyait le jour en janvier 2005 sous l'initiative de madame Denise Côté: la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux. Aujourd'hui reconnue au registre des entreprises d'économie sociale, la Corporation compte quelque 200 membres et bénéficie de l'expertise d'une directrice générale aussi dévouée qu'efficace en la personne de madame Andrée Tremblay.

Un conseil d'administration voit aux destinées du groupe, composé de la présidente Édith Montambeault, de la vice-présidente Claudine April et de Carmelle Denis, Angelica Cueva, Suzanne Brazeau et de Jacqueline Michaud qui y est déléguée par le Conseil de Fabrique. « Notre mission première est et a toujours été d'assurer la sauvegarde et la

mise en valeur du patrimoine religieux de Trois-Pistoles », nous résume la vice-présidente Claudine April. Une mission qui a mené la Corporation à développer des services et des structures d'accueil de premier plan et à promouvoir des activités tant culturelles que touristiques, patrimoniales et même pédagogiques. Le nombre, la qualité et la pertinence de ses interventions en font un véritable pilier du temple. Le service d'accueil des visiteurs à l'église mis en place par la Corporation a été peaufiné dans ses moindres détails. Même que pour pallier les difficultés de recrutement de guides bénévoles, la Corporation a conçu un service d'audio-guides disponibles dans les deux langues (français et anglais) sans délaissier pour autant les visites guidées personnalisées, qu'elles soient individuelles, de groupe ou scolaires. Une statistique parmi les plus éloquentes: l'église attire bon an mal an un nombre de visiteurs qui représente le double de la population locale. La Corporation a aussi créé un circuit patrimonial doté du système d'audio-guides en plus d'une capsule sur les légendes locales,

autant de produits appréciés des visiteurs. « Toujours faire plus » semble être la devise de la Corporation. Pour la seule année 2018, l'organisme a présenté deux concerts dont celui des Petits chanteurs du Mont-Royal, en plus d'organiser quatre pique-niques musicaux dans le parc de l'église et d'être porteur des activités locales de la Fête nationale. La Corporation nous a aussi offert, au fil des ans, plusieurs expositions inédites et fort instructives habituellement en montre dans le jubé des Sœurs. Enfin, la Corporation se préoccupe activement de diffusion et de visibilité et ce, par ses outils promotionnels et sa présence sur le web.

Les efforts du groupe portent leurs fruits, mais ils ne doivent souffrir d'aucun relâchement. C'est ainsi qu'en 2018, en vertu d'ententes de partage des revenus, la Corporation a pu remettre tout près de 9 000 \$ au Conseil de Fabrique. Pour faire davantage, il lui faut l'appui du plus grand nombre. Un groupe solide est là pour développer... on pourrait peut-être l'épauler.

Erratum Petit erratum suite à l'article sur le ping pong. Le joueur Espoir est Andy Bourgeois, l'entraîneur 9et son père) se nomme Israël Bourgeois. Ainsi, comme inscrit dans l'article d'info-Dimanche, c'est Andy Bourgeois qui fait partie du groupe d'élites espoir et il avait reçu sa confirmation d'adhésion de l'équipe bien avant la présentation officielle mentionnée dans l'article. C'est le père de Andy, Israël, qui nous a fait remarquer les erreurs.

Un temple nous a été légué... il faudrait peut-être le protéger Un vaste questionnement est enclenché... il faudrait peut-être y participer

Des noms parmi les plus célèbres sont restés gravés dans l'histoire: l'entrepreneur Hubert Morin, les architectes David Ouellet et Joseph-Pierre Ouellet, le chanoine architecte Georges Bouillon, le maître artisan François Baillargé. D'autres ont plus ou moins sombré dans l'anonymat: les Rioux, Belzile, Gagnon, Bélanger, Beaulieu, Côté, Leblond, D'Amours et autres paroissiens contemporains de la construction du cinquième temple. En ce début de XXI^e siècle, un questionnement s'enclenche, auquel participe au premier chef le Conseil de Fabrique et la Corporation du patri-

moine et du tourisme religieux. La Ville de Trois-Pistoles a aussi l'oreille attentive et participe à sa façon aux efforts de sauvegarde: gazébo, entretien floral du parc, soutien direct à l'organisation de diverses activités dont la Fête des lumières en décembre avec illumination de l'église.

Le questionnement qui a cours interpelle tous les composants de la communauté locale, pratiquants comme non pratiquants, croyants comme non croyants. Tout en conservant sa vocation première et historique de lieu du culte, l'église n'a de cesse de démontrer sa valeur tout aussi unique de lieu rassembleur et de lieu pri-

vilégié de transmission de nos réalités patrimoniales, culturelles, sociales et communautaires. Plus que ce centenaire, l'imposant bâtiment n'en demeure donc pas moins d'une modernité surprenante et réjouissante.

L'enjeu s'articule clairement: l'imposant bâtiment ne pourra être sauvegardé que si une volonté citoyenne se manifeste concrètement, d'abord par un appui senti aux efforts déployés par le Conseil de Fabrique et la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux. Mais encore? C'est là le questionnement qui est enclenché... il faudrait peut-être y participer.

Des gagnants locaux à la grande loterie pastorale

Les paroissiens de Trois-Pistoles ont eu la main heureuse à l'issue du tirage de la grande loterie pastorale qui a pris fin le 10 mars dernier. Les résultats du tirage effectué à Saint-Cyprien dans le cadre d'un dîner communautaire ont permis de remettre cinq des 14 prix à l'enjeu à des souscripteurs de Trois-Pistoles dont le premier prix, au montant de 4 000\$, remporté par madame Danielle Michaud. Le

deuxième prix, au montant de 2 500\$, a été raflé par monsieur Benoît Bérubé; le troisième prix, au montant de 1 500\$, par madame Madeleine Leclerc tandis que les 10^e et 13^e prix, respectivement de 500\$ et de 250\$, l'ont été par un groupe d'employées de la Banque Nationale et par madame Margot Saint-Pierre.

Rappelons que la grande loterie pastorale 2019, lancée dans huit paroisses de la région

des Basques, comportait 14 prix totalisant 14 000\$. Pour la seule paroisse de Trois-Pistoles, ce sont 93% des billets mis en circulation qui ont trouvé preneurs, permettant à la Fabrique Notre-Dame-des-Neiges de récupérer une quote-part s'élevant à 17 000\$ et qui servira à défrayer une partie des coûts des services de pastorale paroissiale. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé à la vente et à l'achat de billets.

Réouverture du centre de tri Éco-centre le 17 avril

Récupération des Basques annonce la réouverture de son centre de tri Éco-centre situé au 2, Route à Cœur, dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Ouvert du mercredi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, l'Éco-centre sera accessible à compter du mercredi 17 avril et sa saison 2019 se poursuivra jusqu'au 16 novembre.

Un rappel des matières acceptées à l'Éco-centre: vêtements en bon état, électroménagers, appareils électriques, articles de sport et de loisirs, résidus de

construction, métal, meubles et encombrants, petits moteurs, pneus, résidus domestiques dangereux, matériel électronique, résidus verts, meubles rembourrés, petits appareils en plastique, revêtement de vinyle, laine minérale, textiles souillés, tapis, PVC, Stores en plastique.

Les matières refusées: BPC, produits explosifs et munitions, cyanure, déchets domestiques, pièces d'automobile, spa, amiante, cendre, toile de piscine, carcasses d'animaux, déchets radioactifs et biomédicaux, terre contaminée, tubulure

d'érablière, déblais d'excavation, branches d'arbre de plus de quatre pouces, tout chargement supérieur au volume d'une remorque domestique.

Par ailleurs, un sondage est lancé portant sur l'utilisation de vos résidus verts. Vous avez jusqu'au 15 mai pour y répondre. Le lien: <https://fr.surveymonkey.com/r/VNWGLNZ>. Le sondage porte sur l'utilisation de vos rognures de gazon, de vos feuilles mortes et de vos petites branches. Merci d'y répondre.

Reconnaissance envers de valeureux pompiers des casernes 51 et 52 de Trois-Pistoles et Saint-Simon

Les pompiers des casernes 51 et 52 des municipalités de Trois-Pistoles et de Saint-Simon ont été au cœur d'une cérémonie de reconnaissance publique en février dernier, certains pour avoir complété avec succès de nouvelles sessions de formation, les autres en raison du cumul de leurs années de service dans leur brigade respective. C'est à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles que les maires Jean-Pierre Rioux et Wilfrid Lepage, respectivement de la ville de Trois-Pistoles et de la municipalité de Saint-Simon, étaient les hôtes de 24 valeureux pompiers afin de leur remettre, en présence du chef-pompier Pascal Rousseau, leurs diplômes de formation ou leurs

médailles d'ancienneté.

À cette occasion, les maires Jean-Pierre Rioux et Wilfrid Lepage n'ont pas manqué de souligner l'implication exemplaire de ces citoyens engagés dans la protection contre les incendies et, du fait même, au service de leur communauté, toujours prêts à secourir les leurs souvent au péril de leur propre vie. Mentionnons que 16 des 24 pompiers honorés comptent de cinq à 15 ans d'engagement dans leur communauté, les autorités des deux municipalités concernées adressant à leur endroit de chaleureux remerciements pour une implication aussi soutenue.

Cette cérémonie de reconnaissance publique aura permis de souligner l'esprit de

motivation qui anime ces citoyens engagés, lesquels sont appelés à suivre différentes formations afin d'être en mesure de répondre à mille et une situations d'urgence. Rappelons que ces formations obligatoires portent notamment sur l'auto-sauvetage, les interventions à privilégier en présence de matières dangereuses, l'opération des autopompes ou les techniques de désincarcération. Les pompiers des casernes 51 et 52 sont en effet appelés à répondre à diverses situations d'urgence, qu'il s'agisse d'un incendie, d'un accident de la route nécessitant assistance, de recherche de personne, de sauvetage en cas de catastrophes naturelles et autres.

Pâques en biblio et autres rendez-vous culturels

La fête de Pâques 2019 sera soulignée en deux volets, à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours. Un premier rendez-vous nous est proposé le vendredi 5 avril alors que l'anthropologue Isabelle Matte nous entraînera aux origines de cette fête dont les symboles contemporains, dont l'œuf et le lapin, sont même antérieurs au christianisme. Titulaire d'une maîtrise, d'un doctorat et d'un postdoctorat en anthropologie sociale et culturelle, férue d'histoire, Isabelle Matte met le pied en-dehors des sentiers académiques pour aller à la rencontre du grand public, elle qui a longtemps été chargée de cours et cher-

cheure dans les milieux universitaires. Sa conférence, qui s'adresse à des gens de tous les âges et de tous les milieux, porte sur ses connaissances et ses réflexions sur les origines et la symbolique de Pâques. Sa présentation est à l'horaire à 18 h 30.

Le vendredi 12 avril, c'est à une heure du conte « spécial Pâques » que sont conviés parents et jeunes d'âge préscolaire. Présentée en collaboration avec le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, cette heure du conte débutera à 18 h 30. L'entrée est gratuite et le port du pyjama est à l'honneur.

Théâtre Têtes-Art

Un rendez-vous théâtral pour tous le ven-

dredi 26 avril à 20 h et le dimanche 28 avril à 14 h à l'auditorium Jean-Pierre-Gagnon de l'École secondaire de Trois-Pistoles. À l'affiche: la pièce *Louise et Marcel... un compromis ?!* Mise en scène de Christine Pelletier. BILLETS au coût de 12 \$ disponibles auprès des comédiens et membres du CAPAB (Centre d'aide aux proches aidants des Basques), chez Kadorama et au dépanneur Ultra.

L'ensemble vocal Synergie

L'ensemble vocal Synergie sera en spectacle les samedi et dimanche 4 et 5 mai à l'auditorium Jean-Pierre-Gagnon de l'École secondaire de Trois-Pistoles. Surveillez les publicités à ce sujet.

Un été fantaisiste, magique... de fabuleuses histoires à découvrir

En 2019, le club de lecture d'été Desjardins plongera une fois de plus les jeunes lecteurs dans un univers littéraire unique et magique, là où ils peuvent devenir des héros, là où c'est possible de combattre un dragon ou... d'en faire son meilleur ami. Sous le thème *Un été fantaisiste, magique... de fabuleuses his-*

toires à découvrir, les jeunes lecteurs seront invités, en cet été 2019, à faire preuve de créativité et d'imagination en créant leur créature ou personnage fantaisiste favori. Une sympathique mise en garde s'impose : il est fort possible que des fées vous observent, bien cachées tout au fond des rayons de votre bibliothèque.

La participation au club de lecture d'été 2018 a été un franc succès alors que de nombreux personnages et autres créatures magiques ont été soumis au jury du club de lecture. Parmi les 30 gagnants de l'édition 2018, deux sont de Trois-Pistoles, soit Fanny Dumont, 11 ans et Lydia Tardif, 12 ans.

Société d'histoire et de généalogie

Le travail de numérisation du journal *Le Courrier* va bon train

Ses bénévoles sont à pied d'œuvre, tant et si bien que le travail d'indexation et de numérisation des archives du journal hebdomadaire *Le Courrier de Trois-Pistoles* avance à bon rythme. Le projet est colossal, portant sur toutes les éditions du journal publiées au cours de ses presque quarante ans d'existence en plus de quelque 200 000 négatifs et épreuves photographiques, autant d'archives fragilisées par un risque évident de détérioration progressive due à l'usure du temps. Épaulée dans cette

tâche par la MRC des Basques, la SADC et l'Entente de développement culturel Ville de Trois-Pistoles/gouvernement du Québec, la Société d'histoire et de généalogie a pour but ultime d'assurer l'accessibilité de ces archives au grand public et ce, par une mise en ligne dont les modalités sont à élaborer.

Témoin privilégié du vécu de Trois-Pistoles et de 26 autres municipalités du territoire de 1961 jusqu'à l'aube des années 2000, *Le Courrier de Trois-Pistoles* laisse des archives constituant le fonds le

plus volumineux confié à la Société d'histoire et de généalogie. De là, toute l'attention apportée par l'organisme pour la préservation de ces documents et pour leur archivage selon les règles les plus strictes. Dans l'attente de leur mise en ligne, étape ultime du travail en cours, la Société d'histoire et de généalogie nous en fournit un avant-goût sur sa nouvelle page Facebook où elle publie régulièrement quelques trouvailles puisées dans les pages de l'hebdomadaire.

La Ville vous rappelle les grandes lignes de son règlement sur le colportage

Les signes avant-coureurs du printemps ne trompent pas: les corneilles se font de plus en plus présentes et l'arrivée de colporteurs est de plus en plus probable. S'il y a peu à faire concernant la gent ailée, sachez que la Ville de Trois-Pistoles règlemente les activités de colportage sur l'ensemble de son territoire (Règlement no 788 relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et à d'autres activités se déroulant sur la place publique) et dont voici les principaux éléments à retenir:

- Vous avez le droit de demander à tout colporteur et à toute personne qui sollicite un don de s'identifier et de vous présenter une pièce d'identité;
- Si un colporteur n'est pas résident de la ville de Trois-Pistoles, il doit détenir un permis de colportage valide émis par

la Ville et, à votre demande, il est tenu de vous montrer ce permis;

- Il est interdit de colporter le matin avant 10 h et en soirée après 20 h;

- Il est interdit même au détenteur d'un permis de colporter aux portes où est affichée la mention « Pas de colporteur » ou la mention « Pas de sollicitation »;

- Il est interdit à tout détenteur de permis de faire de la vente ou de la sollicitation sous pression ou de manière agressive;

- Un permis n'est pas requis pour les personnes qui remettent gratuitement des publications à caractère moral ou religieux et qui ne sollicitent aucun don;

- Il est interdit à tout propriétaire d'immeuble commercial de tolérer qu'un colporteur ou un commerçant non résident y exerce ses activités sans être détenteur d'un permis émis par la Ville.

Pour signaler un non-respect de cette réglementation, communiquez à l'hôtel de ville au 418 851-1995 pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h. En dehors de ces heures, vous devez communiquer avec la Sûreté du Québec.

Distributeur de sacs à excréments

Pour des raisons de civisme et de respect des lieux, des distributeurs de sacs à excréments ont été installés à l'entrée des sentiers de marche au Camping municipal. On demande aux marcheurs accompagnés de leur chien de se munir de ces sacs dès leur arrivée sur les lieux. Par ailleurs, on vous rappelle que les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse en tout temps sur l'ensemble du territoire de la ville.